Vœu du Conseil de Quartier Mouton-Duvernet

Voté à sa réunion plénière du 12 septembre 2017

La réalisation de la nouvelle Cité Judiciaire de Paris dans le quartier Batignolles sera suivie du transfert du Tribunal d'Instance du 14ème arrondissement, actuellement situé à l'angle des rues Mouton-Duvernet et Pierre Castagnou.

La Ville de Paris va donc pouvoir rechercher une nouvelle affectation pour plusieurs centaines de m2 de ce bâtiment.

Le Conseil de Quartier Mouton-Duvernet a mis en place depuis plusieurs années un rendez-vous mensuel d'échange de livres "Libérez les Livres" qui connaît un très vif succès. Plusieurs centaines de livres sont apportés chaque mois, et il en est emporté sensiblement autant.

Le Conseil de Quartier a obtenu le prêt temporaire d'un local par un particulier pour stocker les caisses de livres, les tables qui permettent de les présenter, et le diable qui permet de les transporter.

Le local sera prochainement repris par son propriétaire. Le Conseil et la Maire du 14^e recherchent depuis longtemps un autre local.

Le Conseil de Quartier et la Mairie du 14^e étudient depuis plus d'un an la réalisation d'une Bagagerie pour les personnes sans abri, comme cela existe déjà dans d'autres arrondissements. Pour cette Bagagerie la Maire recherche également en vain un local depuis plusieurs mois.

<u>Le Conseil de Quartier émet le vœu</u> que la Ville de Paris inclue dans le programme de réutilisation du bâtiment du Tribunal d'Instance :

- un local de 25m2 pour servir de lieu de stockage de "Libérez les Livres",
- un local de 150m2 pour accueillir la future Bagagerie du 14ème arrondissement.